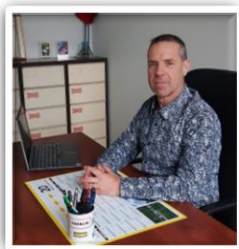


Cazalis



Bulletin communal
2024

Edito



Mesdames, Messieurs,

Cette année s'achève sur fond d'incertitude, avec un exécutif sans réelle majorité, mis à mal quel qu'il soit. Dans le capharnaüm de nos hémicycles, par idéologie, par ambition personnelle parfois, par manque de hauteur et de grandeur souvent, nous semblons entraînés dans une spirale infernale où dette publique, catastrophes économiques, climatiques et humaines alimentent notre quotidien.

Pourtant notre pays ne manque pas de ressources et sait être à la hauteur, en témoigne la parfaite organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris, la reconstruction de Notre-Dame en un temps record, la mobilisation générale suite au passage du typhon Chido sur l'île de Mayotte, malgré des conditions d'accès et d'acheminement complexes.

Alors, dans une telle période charnière pour notre avenir, celui de nos enfants, ne soyons pas défaitistes, fatalistes, restons soudés, solidaires et n'oublions pas d'où l'on vient.

C'est par nous et avec nous que notre pays retrouvera de la hauteur, retrouvera sa grandeur.

Au travers de la lecture de ce bulletin annuel, vous pourrez vous remémorer ces moments de convivialité, de partage qui animent notre village, nos associations, nos bénévoles... des gens de la terre, qui ont de la hauteur.

Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne navigation et vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous pour cette nouvelle année 2025.

Didier CASTETS

Sommaire

La vie communale

- P 3 - 6 : Informations communales
- P 7 - 9 : Les réalisations 2024
- P 10 – 11 : Bilan financier 2024

La vie intercommunale

- P 13 – 14 : Communauté de Communes Chalosse Tursan
- P 15 – 16 : La santé sur le territoire
- P 17 – 18 : SIVU scolaire le Luy de France

Les moments de convivialité

- P 20 – 21 : Cérémonie des voeux
- P 21 : Fête des Mères
- P 22 : Rendez-vous des aînés
- P 23 : Chalosse Tursan en scène
- P 24 : Cérémonie du 11 novembre
- P 25 : Octobre rose - Téléthon
- P 26 : Noël à Cazalis

La vie associative

- P 28 – 33 : Comité des fêtes de Cazalis
- P 34 – 40 : ACCA de Cazalis

An abstract graphic design featuring a grid of colored squares on the left side. The grid consists of four rows and three columns. The colors of the squares are: Row 1: Yellow, Orange, Red; Row 2: Red, Blue, Orange; Row 3: Pink, Orange, Yellow; Row 4: Light Blue, Blue, Red. To the right of the grid is a large yellow rectangle that spans the height of the second and third rows. The text "La vie communale" is written in white, bold, sans-serif font across the middle of the yellow rectangle.

La vie communale

Horaires ouvertures Mairie et

Agence Postale

Lundi	14h00 – 18h30
Mardi	14h00 – 18h30
Jeudi	08h30 - 12h30
Vendredi	08h30 – 12h00

Tél : 05.58.79.37.31

Mail : secretariat@cazalis40.fr

Site internet : www.cazalis40.fr



Commune présente sur les applications Intramuros et Panneau pocket

Services de la mairie :

La mairie vous propose un service gratuit pour vos photocopies. Merci de fournir le papier si un volume important de copies est à réaliser.

Vous pouvez également faire plastifier vos documents gratuitement

Ces services sont proposés aux habitants sans contrepartie financière pour l'instant. Faites-en donc bon usage !

Etat civil



Clément GAGNAIRE et Valentine ECOTIERE se sont unis le 27 juillet 2024



Denise LACAZEDIEU nous a quitté le 16 janvier 2024
Simone FEDENSIEU nous a quitté le 29 décembre 2024

Subvention voyage scolaire



La municipalité accorde une aide de 50 € par an et par enfant de Cazalis pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué sur la présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

Raticide

La commune continue de fournir du raticide à toute personne qui en fait la demande. Veuillez pour cela vous adresser à la mairie ou à l'employé communal. N'oubliez pas d'amener un récipient lorsque vous viendrez récupérer le poison.



Tarifs de location des salles



Salle Michel Luquet

Pour les habitants de la commune :
50 € par location

Pour les habitants hors commune :
200 € pour une journée
100 € par journée supplémentaire
300 € forfait week-end (mariage)

Pour les associations hors commune :
100 € pour une journée



Salle des associations (limitée à 20 personnes)

Pour les habitants de la commune :
20 € par location

Pièces à fournir pour la location de la salle Michel Luquet ou de la salle des associations

Caution : 300 €

Attestation d'assurance
responsabilité civile

Agence Postale Communale

L'agence postale communale de Cazalis vous accueille aux mêmes horaires que la mairie à savoir : lundi et mardi de 14h00 à 18h30, jeudi de 08h30 à 12h30 et vendredi de 08h30 à 12h00.

Elle propose les services suivants :

- Affranchissements courriers, colis
- Vente de timbres, de colissimo emballages, de prêt-à-poster, ...
- Pour les personnes ayant un compte à la Banque Postale : retrait et dépôt d'espèces dans la limite de 500 € par période de 7 jours sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité, d'un justificatif de compte ou de la carte bancaire (l'agent n'a pas accès à votre compte bancaire)
- Contrat de réexpédition de courrier
- Récupération de vos lettres et colis n'ayant pu vous être remis par le facteur lors de son passage
- Vente de kit SIM La Poste Mobile



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Prix des timbres en 2025



1,39€ 2,10€ 3,15€ 1,49€

Association Roulons solidaire



Cotisation
annuelle
5€

C'est quoi?

Il s'agit d'une association de bénévoles développée aujourd'hui sur les 50 communes de Chalosse Tursan qui a pour but de faciliter les déplacements des personnes dépourvues de moyens de locomotions pour satisfaire leurs besoins vitaux: rendez-vous médicaux et administratifs, courses alimentaires...

Comment devenir bénéficiaire?

J'appelle le 07.48.11.49.08 qui me donnera les coordonnées de mon référent communal qui finalisera avec moi la partie administrative et règlementaire puis organisera mon premier trajet.

Pour les trajets suivants, je contacte mon référent 48 heures avant mon rendez-vous

Participation
frais de
transport:
35 cts/km

Pour Cazalis :
Réfèrent communal et
chauffeur : Corinne CASTETS
Chauffeur : Marie-Claude ROZIS

Elagage

Afin d'éviter tout désagrément, l'entretien des plantations de vos propriétés reste primordial.

La distance des plantations par rapport aux limites de votre propriété et les branches qui en dépassent sont des sujets susceptibles de générer des tensions entre voisins, mais aussi de sécurité lorsque les branches d'un arbre dépassent sur la voie publique.



Cela peut aussi causer des dommages sur les lignes téléphoniques, fibres et électriques. Il convient donc de procéder à un entretien régulier des végétaux.

Attention, ne prenez pas de risques aux abords des lignes électriques. Faites appel à des professionnels.

Urbanisme

Si vous souhaitez construire ou modifier une construction, il convient de vous rapprocher de la mairie afin de connaître les autorisations nécessaires.

Toute construction ou extension est soumise à permis de construire ou déclaration préalable.

De même que tout changement de destination, modification d'un bâtiment nécessite une autorisation d'urbanisme.

Ne pas respecter, c'est s'exposer à des sanctions.

Voirie

Permission de voirie :

La création ou la modification d'un accès à votre propriété débouchant sur le domaine public est soumise à demande d'autorisation à adresser :

- à la mairie lorsque cela concerne une voie communale ou chemin rural
- à la Communauté de Communes Chalosse Tursan lorsque cela concerne une voie intercommunale
- à l'UTD de Saint-Sever lorsque cela concerne une voie départementale.

Ainsi, après étude, un arrêté portant permission de voirie vous sera délivré vous permettant de connaître les prescriptions à suivre pour la réalisation de l'ouvrage (dimension, busage,...)

La demande doit se faire au moyen du CERFA n°14023*01 au moins deux mois avant les travaux.

Arrêté de circulation :

Afin de réaliser des travaux en bordure de voie publique, il est obligatoire de demander un arrêté pour interdire ou réglementer la circulation pour votre sécurité et celle des usagers de la voie.

La demande écrite doit être réalisée 15 jours avant travaux auprès de la mairie pour une voie communale, intercommunale et chemin rural ou auprès de l'UTD de Saint-Sever pour une voie départementale.

L'arrêté obtenu doit être affiché de part et d'autre du chantier. La signalisation à mettre en place y sera précisée.

Paroi berlinoise

Afin de retenir la terre du talus le long du nouveau parking, une paroi berlinoise a été créée par l'entreprise Créasol. Composée de poteau acier et de traverses en bois, elle vient habiller élégamment le talus.



Mozerr Signal a réalisé un marquage au sol pour matérialiser et sécuriser un passage piéton qui vient compléter ce chantier.



Coût :

Travaux : 25 097,76 €

Subventions : 9 815,00 €

Reste à charge : 15 282,76 €

Stèle jardin du souvenir



Afin d'inscrire le nom des défunts dont les cendres ont été répandues dans le jardin du souvenir, une stèle a été installée par l'entreprise Aurélien Crabos.

Chaque famille sera libre d'installer une plaque avec le nom de leur cher disparu, suivant les prescriptions du règlement rédigé à l'occasion de ces travaux, par la commune pour l'ensemble du cimetière. Vous le trouvez affiché à l'entrée du cimetière et sur le site internet de la commune.

Coût : 930,00 €

Renouvellement divers matériels

Le souffleur et la tondeuse ayant présenté des signes de faiblesse, leur renouvellement était une évidence



Coût de la tondeuse : 689,00 €

Coût du souffleur : 335,00 €



Après un nuage de fumée, l'aspirateur Karcher a été remplacé par un nouveau de même marque

Coût : 201,99 €

Le percolateur à café a subi le même sort. Un modèle plus petit a été acheté, plus adapté pour les différentes occupations de la salle.

Coût : 168,00 €



Cabine à livres

Déjà présente dans plusieurs communes, la cabine à livres fait son apparition à Cazalis. Elle est située sous le petit porche de la mairie. Sur le principe du don ou d'un échange de livres, vous pouvez déposer des livres que vous ne souhaitez plus garder et qui peuvent intéresser d'autres personnes. Le but n'est pas que vous vidiez vos bibliothèques ! Une charte de bon fonctionnement a donc été mise en place et affichée dans la cabine.

Pour ce projet, le Conseil Municipal avait espoir de pouvoir restaurer la première cabine téléphonique du village tout en bois conservée chez Christiane Pieulet. Après consultation de professionnel, nous avons dû nous rendre à l'évidence que cela ne serait pas faisable.

De ce fait, Hervé GACHARD a créé un habillage mais en intégrant la porte de l'ancienne cabine, seul élément récupérable.

Coût : 1176,00 €



Bien utiliser Ma cabine à livres

Ma cabine à livres est un espace de partage, d'échange et de don destiné à offrir une seconde vie aux livres. C'est tout simple et c'est gratuit

- ✓ J'emprunte ou je dépose un livre en bon état
- ✓ Je peux déposer des BD, des romans, des polars, des magazines pour enfants, adultes ou tout public
- ✓ Je peux partager mes coups de cœur, mes impressions de lecture en glissant un petit mot à l'intérieur du livre
- ✓ Je prends soin des livres pour que quelqu'un d'autre puisse en bénéficier
- ✓ Je pose les livres dans la cabine et je referme bien la porte



- X Je ne dépose pas plus de trois livres
- X Je ne prends pas plus de trois livres
- X Je ne dépose pas de livres en mauvais état
- X Je ne dépose pas de journaux, CD, DVD et publicités
- X Je ne dépose pas de livres à caractère politique, religieux, raciste, pornographique, idéologique
- X Je ne dépose pas les livres dans un sac
- X Je ne dépose pas les livres au sol dans la cabine ou à proximité



Le savez-vous? Ma porte était celle de la 1^{ère} cabine téléphonique du village, alors installée chez Mme PIEULET Christiane, 71 rue de l'église

Photovoltaïque

La collectivité en collaboration avec le SYDEC a étudié la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente Michel Luquet.

L'objectif est de réaliser de l'autoconsommation et de revendre le surplus.

L'étude des factures et des consommations a permis de déterminer la puissance et la taille de la centrale pour que le projet soit rentable.

L'économie annuelle moyenne a été évaluée à 2100 € et une revente annuelle de 630 € avec un taux de rentabilité à 6 années environs.

Vu ces éléments, le Conseil Municipal a décidé de réaliser l'investissement.

Ambre Energie a été retenu après appel d'offre.

Coût de investissement : 19 200 €

Subvention obtenue : 3 944 €

Reste à charge : 15 256 €



Recettes de fonctionnement

396 573,04 €

Atténuation de charges
(indemnités
journalières)
967,47 €
0,24%

Excédent 2023
reporté
233 286,90 €
58,83%

Ecritures
comptables
349,00 €
0,09%

Produits financiers
(intérêts parts
sociales)
4,65 €
0,00%

Autres produits (loyers, locations
salles,...)
19 237,49 €
4,85%

Produits services, domaines et
ventes (redevance occupation
domaine public, subvention
Poste)
16 930,13 €
4,27%

Impôts et taxes
(impôts locaux, taxe
additionnelle,
compensation de la
communauté de
communes,...)
88 899,63 €
22,42%

Dotation,
participations
(dotations Etat,
FCTVA,...)
36 897,77 €
9,30%

Dépenses de fonctionnement

138 855,79 €

Ecritures comptables
349,00 €
0,25%

Charges
financières
(intérêts
emprunt)
3868,36 €
2,79%

Autres charges
(indemnités
fonction élus,
contributions
diverses,...)
45857,09 €
33,02%

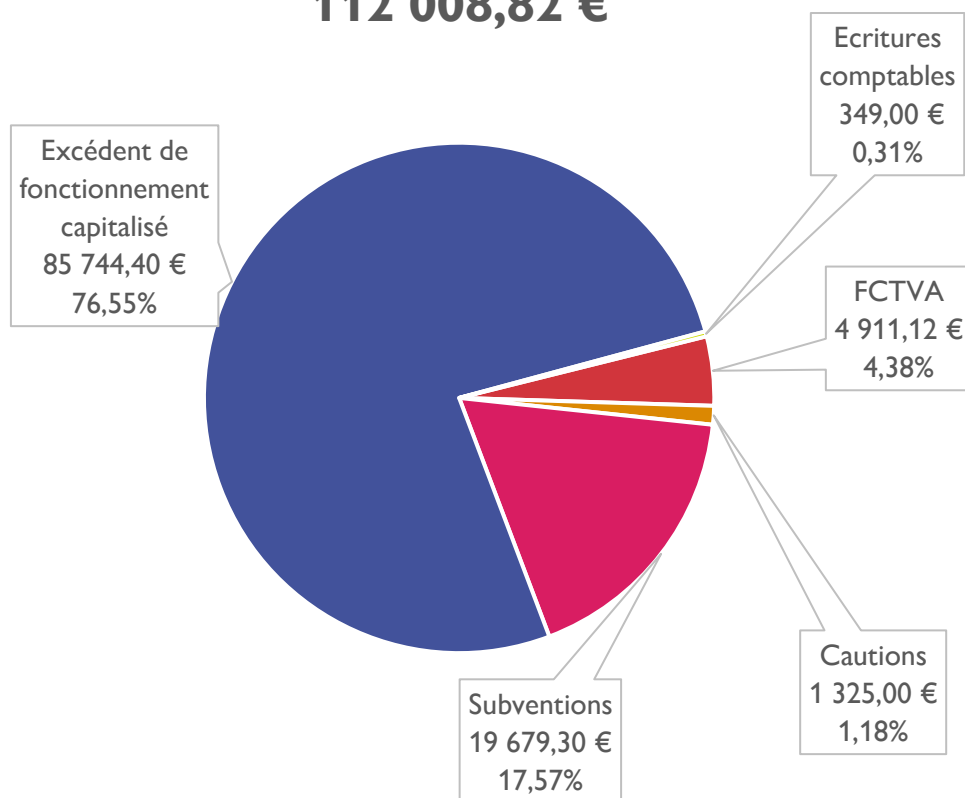
Atténuations de
produits
7173,00 €
5,17%

Charges
générales (eau,
électricité,
assurance,
entretien,...)
39406,44 €
28,38%

Charges de
personnel
42201,90 €
30,39%

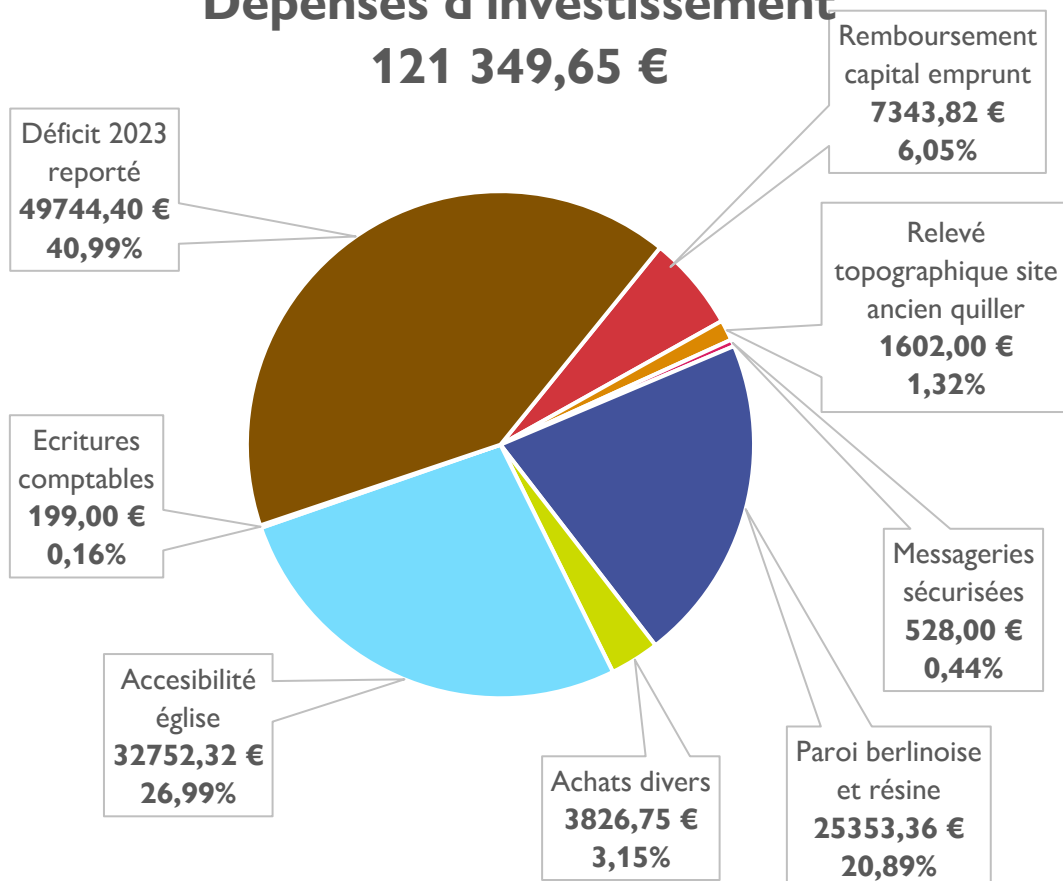
Recettes d'investissement

112 008,82 €



Dépenses d'investissement

121 349,65 €



The background features a grid of colored squares on the left side, with colors including yellow, orange, red, blue, pink, and light blue. A large, solid blue rectangle occupies the upper right portion of the image, serving as the backdrop for the title text.

La vie intercommunale

2024 - La Communauté de Communes

Chalosse Tursan - EN BREF :



PLUI :

La Communauté de Communes poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), un document stratégique qui dessinera le futur territoire pour 10 années à venir.

Où en sommes-nous ?

Depuis le lancement de cette démarche, plusieurs étapes ont été franchies :

- **Diagnostic du territoire** : une analyse approfondie a permis d'identifier les forces et faiblesses de Chalosse Tursan. Ce travail s'est appuyé sur des données économiques, sociales et environnementales, ainsi que sur les retours d'habitants et d'acteurs locaux. Validé en 2019.
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** : les grandes orientations pour le territoire ont été définies. Ces priorités visent à préserver notre cadre de vie, soutenir l'agriculture locale, développer les services et encourager une urbanisation raisonnée. Validé en 2021.
- **Consultations publiques** : au mois de juin 2024, des réunions publiques ont été organisées dans plusieurs communes pour recueillir vos avis et attentes. Votre participation a été essentielle pour ajuster les objectifs du PLUI

Les prochaines étapes :

Le processus avance et entrera bientôt dans une phase cruciale.

- **Rédaction du règlement** : ce document précisera les règles d'urbanisme applicable dans chaque zone (urbaine, agricole, naturelle,...)
- **Arrêt du projet de PLUI** : arrêté par le Conseil Communautaire dans sa séance du 14 novembre 2024.
- **Consultation** des 50 communes et Personnes Publiques Associées (Etat, département, chambre d'agriculture,...) : avis à rendre dans les 3 mois après arrêt de projet
- **Enquête publique** : vous pourrez consulter le projet final et émettre vos observations. Vous serez informés ultérieurement des dates et des modalités de cette enquête.
- **Approbation du PLUI** : après étude des observations des communes, des PPA et du public, le PLUI est soumis au vote du Conseil Communautaire.
- **Entrée en vigueur du PLUI** : il va remplacer tous les documents d'urbanisme existants sur les communes.

Pourquoi le PLUI ?

Le PLUI est un outil essentiel pour organiser l'avenir de notre territoire. Il garantit une planification cohérente entre les communes, favorise un développement harmonieux et anticipe les défis à venir, qu'ils soient liés à l'environnement, à l'habitat ou à l'économie locale.

Restez informés

Nous vous invitons à suivre l'avancée du PLUI sur le site de la Communauté de Communes (<https://www.chalossetursan.fr/>). Pour toute questions, n'hésitez pas à contacter la mairie ou la Communauté de Communes Ensemble, construisons un territoire à la hauteur de nos ambitions !

2024 - La Communauté de Communes

Chalosse Tursan - EN BREF :

SANTÉ :

L'acquisition d'un terrain et d'une maison ont été finalisés sur la commune d'Hagetmau dans le but d'accueillir un internat rural qui recevra lors de leur année d'internat les jeunes médecins qui viendront en soutien des effectifs de nos maisons de santé. Ce projet est maintenant engagé suite à l'approbation de l'avant-projet définitif le 12 décembre dernier en conseil communautaire et sera porté en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays Grenadois. Doit suivre rapidement le dépôt du permis de construire.



ACTION SOCIALE :

Transfert d'une partie du CCAS d'Hagetmau au CIAS au 01/01/2025

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Dans la Zone industrielle de Péré à Saint-Sever, le permis d'aménager pour la création d'un 2ème accès sur la RD 924 (route de Tartas) a été déposé. Des terrains seront également aménagés pour le développement et l'accueil d'entreprises.

VOIRIE :

La CCCT totalise 860 kms de voirie. En 2024, 50 kms ont été traités suivant différentes techniques : enrobé, tri couche ou PAT

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES :

Les travaux de construction de nos futurs services techniques communautaires se poursuivent malgré les aléas climatiques dans la zone du Bosc de Samadet, fin de chantier prévue au printemps 2025.

OFFICE DE TOURISME :

Permis de construire déposé pour l'aménagement scénographique de la réhabilitation de l'office de tourisme à Saint-Sever avec entre autres, un espace d'accueil et de vente mettant en valeur nos richesses gastronomiques et culturelles. Projet de territoire qui devrait bénéficier d'une participation financière de la Communauté de Communes des Coteaux et Vallées des Luys.

CULTURE :

En plus de nous proposer diverses animations via le réseau des médiathèques, la commission œuvre en collaboration avec le département, à la concrétisation du projet d'un pôle patrimonial, culturel et matériel. Pôle qui réunira en un même lieu le Musée de la Céramique et le Musée de la Faïence et des Arts de la Table à Samadet.

Un répertoire des professionnels de santé a été constitué par le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Adour Chalosse Tursan. Voici un récapitulatif pour Hagetmau

Profession	Nom	Adresse	Téléphone
Médecins généralistes	Siham FLEUR AZERKI	160, avenue de la gare	05 58 05 80 29
	Elodie SUSCOSSE		
	Cécilia TORESSAN		
	Marie VICENTY		
	Serge BORREDON	6 Square du Peye	05 58 79 38 22
	Guillaume DUCASSE	36 Place Montmartre	06 07 17 01 54
Infirmières	Gwanaëlle ANDREU	160, avenue de la gare	05 58 05 80 29
	Julia DAUBA		06 08 42 32 23
	Marion D'INCAUBOCQUENET		
	Sandrine GAVELLE		
	Mathilde LESPIAU		05 58 79 48 58
	Géraldine CASTETS	426 Rue Carnot	06 08 85 13 53
	Patricia LABORDE		05 58 79 48 58
	Anne-Catherine FAVARO		06 08 85 13 53
	Laëtitia LARMENDIEU		
	Anne-Catherine FRANCOIS	84 Rue Gambetta	05 58 79 83 97
	Geneviève LARRIEU	36 Place Montmartre	06 07 79 27 80
	Jacques SIMON		
	Agnès DURCUDOY	175 Avenue du General Gillot	06 30 59 26 14
	Valérie ZYGUEL	97 Lotissement Hameau du Louts	07 66 72 39 00
Pharmacies	Pharmacie Centrale	94 Rue Carnot	05 58 79 30 43
	Pharmacie Corisande	Route d'Orthez	05 58 79 30 41
Dentistes	Camille BATS	1350 Route de Labastide	05 58 79 61 36
	Albane BESTAVEN	271 Avenue du Trace	05 58 79 32 59
	Frédéric BESTAVEN		
	Béatrice LAMARQUE		
	Alessandro CORBISIERO	162 Rue Victor Hugo	05 58 79 32 11
	Pascal LABEDAN		
Sage-Femme	Laure COUDROY	26 Chemin de Sinai	05 58 52 20 77
	Lucie LALAUDE		
	Clarisse TAILLEUR		

Profession	Nom	Adresse	Téléphone
Kinésithérapeute	Mateusz BAKOWSKI	160, avenue de la gare	05 58 05 80 29
	Malgorzata PIETRUSZCZAK		
	Tomasz ZIOLO		
	Camille BERGEZ	167 Enclos de Mirval	05 58 79 32 60
	Sébastien SIEZE		
	Jean-Marc LONNE		
	Francois LACERENZA	30 Place Montmartre	05 58 79 32 49
	Pascale DUGARRY		
	Guillaume POUPBLANC	147 Avenue du General Gillot	06 75 53 99 97
	Virgile VERDIER		
	Susana VILLERO MORENO	327 Rue Carnot	07 49 42 86 26
Pédicure-Podologue	Frédéric LOUCHART	30 Place Montmartre	05 58 79 81 87
	Laura NOGACKI	160, avenue de la gare	05 58 79 49 51
Diététicienne	Pauline TAUZIN	160, avenue de la gare	05 58 45 49 18
	Charlène LAMAGNERE	496 Route de Bellevue	06 33 09 16 89
Psychomotricienne	Celine PARIS	126 Rue Carnot	07 83 53 57 03
Orthophoniste	Adeline PARSY	126 Rue Carnot	06 82 77 87 08
Orthoptiste	Sandrine SULIK	160, avenue de la gare	06 19 32 41 16
Psychologue - Neuropsychologue	Laura RECALDE	126 Rue Carnot	06 86 47 06 13
Laboratoire	UniLabs	143 Rue Carnot	05 58 79 33 03
Opticiens	Optic 2000	181 Rue Victor Hugo	05 58 79 53 03
	Les Yeux d'Hagetmau	22 Rue Gambetta	05 58 79 45 96
	Allain Afflelou	ZAC Intermarché	05 58 06 09 67



Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2024-2025 :



Commune	Instituteurs	Classe	Enfants de Cazalis
Momuy	Mme Labadie (PS – GS) Mme Tornay (MS - GS)	PS : 15 élèves	Kayla BERNARD Romane ROUX
		MS : 11 élèves	Clémence LATORRE
		GS : 8 élèves	Naëly LASSERRE
Nassiet	Mme Labachot(CP - CE1) Mme Hugues (CE1 – CE2)	CP : 15 élèves	Léa AIRAULT
		CE1 : 12 élèves	Nathan DULAU Léandro LIRA
		CE2 : 12 élèves	
Castaignos Souselens	Mme Gittard (CM1) Mme Faïa (CM2)	CM1 : 20 élèves	Cristou KIEHO Youna LASSERRE Célestine ROUX
		CM2 : 22 élèves	Augustin KIEHO

La participation financière 2024 est calculée pour 50 % selon le nombre d'habitants et pour 50% sur le nombre d'élèves inscrits à la rentrée de janvier.

Argelos	15 340 €	Soit pour Cazalis, une variation de -2,99 % par rapport à l'année précédente
Bassercles	9 337 €	
Beyries	8 202 €	
Castaignos	33 595 €	
Cazalis	10 997 €	
Momuy	36 130 €	
Nassiet	25 698 €	
TOTAL	139 299 €	

De plus, les communes n'ayant pas d'école versent une contribution financière aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour compenser les charges de personnel des cantines, de surveillance et d'entretien.

Au total, 80 903,27 € ont été dépensés. 123 élèves étaient recensés. La participation par élève est donc de 658 €.

Communes	Participations
Argelos	10 528 € pour 16 élèves
Bassercles	3 948 € pour 6 élèves
Beyries	3 948 € pour 6 élèves
Cazalis	6 580 € pour 10 élèves
Soit au total	25 004 € pour 38 élèves

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 10 cazalisien·s scolarisés :
17 577 € soit 1 757,70 € par élève

Quelques informations concernant le SIVU scolaire Le Luy de France :

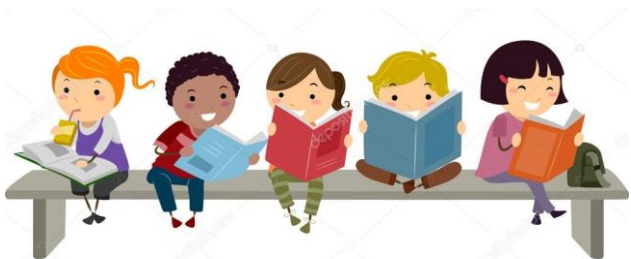
Tarifs au 1^{er} mars 2024

Prix du repas enfant : 3,00 €
Prix de la garderie par jour : 1,82 €

Horaires garderie située à Momuy :
Matin : 07h00 à 08h20
Soir : 16h45 à 18h45

Coordonnées du secrétariat du SIVU :

SIVU LE LUY DE FRANCE
5, place Victor DUCLA
40700 CASTAIGNOS-SOUSLENS
05.58.41.48.16
sivu@luydefrance.fr





Les moments de convivialité

Cérémonie des vœux



Le dimanche 7 janvier, Monsieur le Maire, entouré de son Conseil Municipal présenta ses meilleurs vœux aux nombreux cazalisiens présents.

Après un point sur l'évolution de l'état civil et les effectifs des enfants du villages scolarisés au sein du RPI, furent annoncées les distinctions obtenues par la commune au cours de l'année écoulée :

- Marianne du Civisme pour notre forte participation aux élections municipales 2022
- Renouveau de notre Fleur, distinction attribuée suite au passage du jury régional des Villes et Villages Fleuris de France

En termes d'investissements, l'année 2023 fut active pour notre commune :

- Remplacement de la haie devant la salle et achat de jardinières pour la salle Michel Luquet
- Changement des décorations de Noël
- Entretien des loyers, changement de menuiseries apportant ainsi une amélioration de la qualité énergétique
- Achat de l'ancien Quiller à la famille Lacazedieu
- Mise aux normes d'accessibilité pour l'Eglise et le cimetière



Autre dossier mené à son terme, la mise en place de notre Plan Communal de Sauvegarde, plan de prévention et de gestion des crises en cas de catastrophes majeures.

Après avoir détaillé l'ensemble de ces réalisations, Monsieur le Maire confirme la fin du déploiement de la fibre sur la commune et les premiers raccordements déjà effectués.

Pour 2024, Monsieur le Maire annonce le lancement des études pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la salle Michel Luquet et la création de logements en lieu et place de l'ancien quiller.

Seront également réalisés, la restauration de la 1^{ère} cabine téléphonique du village pour en faire une boîte à livres et le confortement du talus en bas du parking du cimetière avant les travaux de reprise des enrobés par le Conseil Départemental.

Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire fit ensuite un résumé de l'année des projets de la Communauté des Communes Chalosse Tursan :

- En matière d'urbanisme le long processus de rédaction du PLUI progresse lentement, une finalisation étant espérée pour la fin 2024
- Les études et diagnostics avant réhabilitation de l'office de tourisme sont lancés
- La construction des nouveaux ateliers communautaires à Samadet devrait débuter prochainement
- L'extension de la maison de santé de Samadet est maintenant en service et accueille de nouveaux professionnels de santé

Pour conclure ses propos, Monsieur le Maire remercia son Conseil Municipal, les associations qui s'activent pour maintenir le lien social dans notre village, les employés communaux qui contribuent à la qualité de nos services et enfin tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour notre bien-être, notre bien vivre. Cette cérémonie s'est conclue autour d'un verre de l'amitié offert par la municipalité dans une ambiance conviviale.



Fête des Mères

Dimanche 4 Juin à 11h, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal avaient donné rendez-vous au Cazalisiennes et Cazalisiens, à la salle Michel Luquet, pour honorer comme il se doit nos mamans.

Après avoir rappelé les étapes d'une vie de mère, des plus heureuses aux plus douloureuses, les rêves qu'elle consent à abandonner pour accomplir ceux de ses enfants avec comme fil conducteur l'amour qu'elle diffuse, c'est avec une certaine émotion que l'assistance fut conviée à partager un verre de l'amitié. Les mamans présentes repartirent avec une rose offerte par le Conseil Municipal.



Les rendez-vous des aînés

Nouveau traiteur, nouvelles saveurs ! Le repas des aînés du 5 octobre, offert par la municipalité, fut à nouveau une réussite.

Nos aînés, toujours très heureux de se retrouver à cette occasion, se sont régalés avec le repas préparé par "Plaisir et gourmandise", traiteur de Saint-Sever. Ils n'ont pas manqué d'admirer cette année encore les très belles décorations de la salle et des tables.

Merci à Philippe et Françoise Lasserre d'avoir offert à tous les convives une coupe de champagne pour fêter leur 40 ans de mariage.



Tous les premiers mardis du mois, c'est l'occasion pour nos aînés de passer une après-midi à jouer à la belote, au scrabble, aux dominos,...mais surtout bavarder pour échanger sur les nouvelles locales ou nationales.

N'oubliant pas le petit encas, suivant les saisons, concocté par les participants chacun leur tour. Un régal pour les yeux et les papilles !



Les séniors ont reçu en début d'année le calendrier des rendez-vous de 2025 alors n'hésitez pas à vous joindre à eux.





Cette année encore nous avons eu le plaisir grâce à l'association Chalosse Tursan en scènes d'accueillir une troupe théâtrale le 11 février 2024. La compagnie de Pontonx sur Adour « Trou de mémoire » avec une revisite très libre de « Cendrillon ».

En revanche, nous avons innové quant à la programmation, la séance 2024 a eu lieu un dimanche après-midi, ce qui fut une belle réussite étant donné le nombre important d'amateurs qui se sont déplacés.

Par conséquent, nous avons pris l'option pour 2025 du dimanche après-midi également et ce sera le 16 février 2025.

Nous vous y attendons aussi nombreux.

Théâtralement vôtre.



Cérémonie du 11 novembre

Sous un ciel de saison, ce 106^{ème} anniversaire de l'armistice réunit bon nombre de Cazalisiens autour de notre monument aux morts pour la France. Nous tenons à les évoquer chaque année afin qu'aucun n'oublie nos jeunes hommes tombés au combat.

Les fleurs, que Monsieur le Maire dépose avec des enfants de la commune au pied du monument près duquel se déploie notre drapeau tenu par Naïm Saggal en hommage à ces soldats qui l'ont défendu jadis, témoignent de ce que « *nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants* ».

Ceux-là même dont le jeune Maxime Dulau fera résonner les noms sur la place comme dans nos cœurs, ceux-là même qui « *nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance* » comme l'évoquera le message du Ministre des Armées que lira ensuite notre Maire.

Gratitude pour les épreuves qu'ils ont traversées, *lucidité* quand la guerre fait rage sur de multiples terres de notre planète et *espérance* dans la sagesse des hommes pour ériger la fraternité et la solidarité.

Écoutons, dans le silence de cette minute de recueillement qui précédera la Marseillaise, « *ceux de 14 et ceux de toutes les guerres (qui) nous murmurent de continuer à défendre la paix.* »

Après la cérémonie, un vin d'honneur sera l'occasion d'un temps de chaleur et d'amitié partagées.

Les mots en italique sont extraits du message du Ministre des Armées





Octobre, mois de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein.



Cazalis, à travers l'achat de ces décorations roses à la Holi participant ainsi au soutien de ces personnes touchées par le cancer.



**29-30
NOVEMBRE
2024**

Cette année encore, la 38^{ème} édition du téléthon, coorganisée par la commune et ses associations aura été une réussite.

Consommés sur place ou à emporter, 80 repas auront été préparés et servi par tous ces bénévoles le samedi 30 novembre.

Cumulés aux ventes de produits à emporter et aux dons, Cazalis aura reversé cette année 2095,30 € à l'AFM Téléthon.

Merci à tous pour votre générosité.



Noël à Cazalis



Noël à Cazalis, c'est donner un peu de réconfort et de sourires à toutes les générations.

A commencer par nos anciens, les octogénaires reçoivent un colis douceur de la main de nos élus.

Moment très apprécié !

Puis, il est temps de donner à notre bourg, les couleurs et lumières de Noël.

Les élus et employés communaux s'affairent pour installer les décorations toujours dans la bonne humeur.

Pour clôturer cette matinée, rien n'est plus appréciable qu'un petit verre avant un bon repas.



Vient ensuite le moment d'accueillir les enfants cazalisiens pour le traditionnel rendez-vous d'avant Noël.

Sous le regard des grands, les petites mains ont paré de son plus bel habit le sapin installé devant la salle.

Cette après-midi s'est terminée autour d'un goûter et de jeux.

Avec tout cela, le Père Noël a ainsi pu trouver le chemin de notre joli petit village !





La vie associative



Le Mot de Madame la Présidente

Chères cazalisiennes et chers cazaliens,

Le Comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025.

La sortie du 20/04 au Musée de Brassempouy et à l'accrobranche d'Amou a réuni 19 personnes.

Les fêtes communales des 28, 29 et 30 Juin se sont déroulées en même temps que le 1er tour des élections législatives, certains membres du Comité sont également investis au Conseil et ont dû s'absenter pour tenir le bureau de vote.

Nous avons été épaulés par les Conseillers disponibles et nous les en remercions, ainsi que Monsieur le Maire.

Le temps était avec nous lors du vide-grenier du 29/09, il nous était très demandé après l'édition du 1er août 2021. Nous avons pu nous restaurer toute la journée à la buvette qui proposait sandwiches, frites et boissons.

Le Téléthon, préparé conjointement avec la Commune et l'ACCA, a eu lieu le 30 Novembre autour d'une table et sous forme de Drive. Merci à tous.

La collecte au profit du Secours Populaire, faite le 14 Décembre salle Michel Luquet, a été fructueuse, un grand merci.

Un immense bravo à tout le Comité pour l'organisation de ces manifestations et ce travail d'équipe.

Conformément aux dispositions fixées dans les statuts, le Bureau a été renouvelé par le tiers sortant au moment de l'Assemblée Générale de Janvier 2025.

Composition du Bureau 2025 :

Présidente :	Marie-Anne THONNELIER
Vice-Président :	Hervé DUSPOUYS
Secrétaire :	Agathe CAMPET
Secrétaire Adjointe :	Fanny LEMAIRE
Trésorière :	Nadine BRETTE
Trésorière Adjointe :	Angélique MOUNEYRES
Responsable L.IV :	Camille ROUX
Responsable Gym :	Sylvie DEFFREIX
Membre actif :	Florent AIRAULT

Le Comité, fort de ses 19 membres, remplit sa mission grâce au travail commun, au soutien communal et aux nouveaux membres qui nous rejoignent chaque année. Nous les en remercions chaleureusement.

La Présidente
Marie-Anne Thonnellier

Le Vice-Président
Hervé Duspuys

Bilan financier

L
e

c
o
m
i
t
é

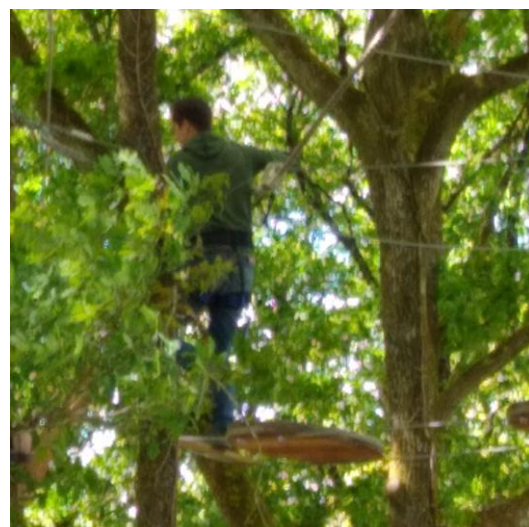
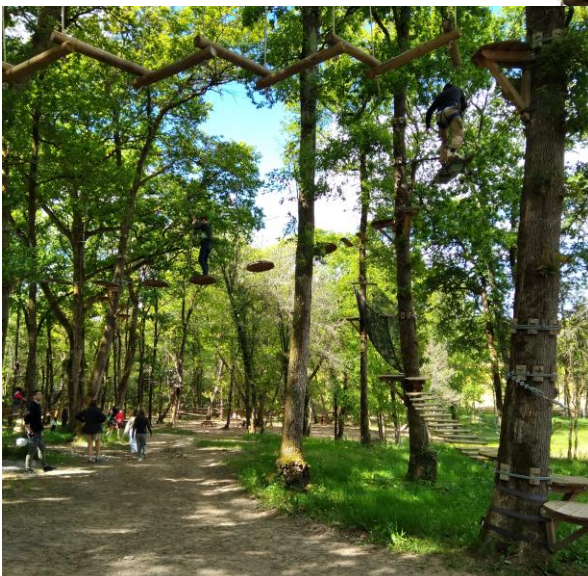
d
e
s

f
ê
t
e
s

BILAN ANNEE 2024					
RECETTES			DEPENSES		
DATE	NATURE	MONTANT	DATE	NATURE	MONTANT
Janvier	Subvention communale	600,00	Janvier	Assurance Groupama	362,92
Avril	Musée + accrobranche	90,00	Avril	Musée + accrobranche	409,90
			Mai	Réunion 10/05	17,03
			Juin	Réunion 21/06	17,33
			Juin	Timbres	30,96
Juillet	Fêtes de Cazalis	8 064,40	Juillet	Fêtes de Cazalis	7 525,25
Septembre	Vide-grenier	250,00	Septembre	Vide-grenier	188,40
	Buvette	243,00	Octobre	La Holi	100,00
			Octobre	Vin	27,90
			Novembre	Jeux	153,83
Novembre	Solde du compte du Bar	945,08	Novembre	Poste LRAR + timbres	22,96
			Novembre	Courses Téléthon	124,21
			Novembre	Don au Téléthon	50,00
			Décembre	Tiap	
			Décembre	Sapin de Noël	39,99
			Décembre	AG	
TOTAL		10 192,48	TOTAL		9 070,68
			SOLDE		1 121,80

20 avril 2024...Le comité part en balade !

Nous étions 19 personnes à (re)découvrir le Préhistosite de Brassempouy. Musée intéressant en particulier par les pièces (ou leurs copies) exposées, ainsi que par les commentaires avisés du guide archéologue. Le parc est très agréable, parsemé d'animaux préhistoriques reconstitués grandeur nature et d'ateliers (feu, taille du bois, silex, lancers de sagaies, etc.). Après un pique-nique, les plus courageux (et ne souffrant pas de vertige !) ont fait les différents parcours d'accrobranche dans un cadre naturel d'exception. Une excellente journée et beaucoup de rires !





Vendredi soir le concours de pétanque a dû rivaliser avec le match de foot, 14 équipes se sont affrontées tout en profitant du match sur écran géant, et ont reçu de nombreux lots.



Le repas-concert du samedi midi a réuni 127 personnes autour du cochon de lait.



Le Bal-Disco du soir a tenu ses promesses par sa bonne ambiance et ses excellentes tapas.





Après une belle messe en musique, un hommage a été rendu aux morts devant le monument puis tout le monde s'est retrouvé à la salle Michel Luquet pour le vin d'honneur offert par la municipalité.



S'en est suivi l'apéritif du Comité et la paëlla géante qui a régalé 139 convives.



29 septembre, on vide les greniers !



17 exposants ont eu l'occasion de faire des affaires en vendant leurs affaires d'occasion, le temps était avec nous et nous avons pu nous restaurer toute la journée à la buvette qui proposait sandwiches frites et boissons. De nombreux chineurs sont venus nous rendre visite.



L'ACCA vous souhaite une bonne et heureuse année 2025

La chasse

En janvier et février, fin du plan de chasse des chevreuils ainsi que quelques battues (renard, sanglier).

Lors d'une battue au renard, un incident s'est produit. Un non-respect des consignes de sécurités en est l'origine. En accord avec la fédération départementale de chasse, le chasseur a été sanctionné par une suspension de chasse en battue. Une formation de sécurité en battue lui a été imposée afin de pouvoir, de nouveau, participer aux battues.

En mars, la chasse au sanglier est autorisée, par la préfecture, pour diminuer les populations.

Du 1^{er} avril et jusqu'au 31 mai, le lieutenant de luveterie prend le relais pour les battues aux nuisibles à la suite de plaintes.

En juin, c'est une nouvelle saison qui commence avec le tir d'été du chevreuil.

En septembre, ouverture générale.

Le Gibier

Faisans : peu de reproduction.

Les oiseaux migrateurs arrivent tardivement mais sont bien présents en fin d'année ; ceci sûrement dû à une météo anormale.

Les chevreuils sont toujours bien présents mais régulés.

Les sangliers sont, eux, de plus en plus présents sur le territoire.

Les Animations 2024

26 janvier : concours de belote

18 mai : sortie à Saint-Emilion

26 juin : assemblée générale avec renouvellement du conseil d'administration

07 septembre : banquet de chasse

30 novembre : participation au Téléthon

L'ACCA remercie tous les volontaires qui contribuent au bon fonctionnement de celle-ci.

Le président
JP Lasserre

L'
A
C
C
A

d
e

C
a
z
a
i
s

A.C.C.A DE CAZALIS COMPTES EXERCICE 2023-2024			
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES	NET
Subvention communale	400,00 €		-177,09 € 462,08 € -2 619,40 €
Subvention/Adhésion fédération	670,00 €	95,00 €	
Assurance Groupama		319,90 €	
Cartes A.C.C.A 17X15 ; 9X45 ; 4x20	740,00 €		
Bracelets	1 080,00 €	374,00 €	
Faisans + Perdreaux		610,00 €	
Repas chasse 108 repas	2 160,00 €	2 337,09 €	
Concours belote 34 équipes	855,70 €	393,62 €	
Dons	343,00 €		
Boissons + divers		1 198,62 €	
Sortie Saint-Emilion 46 participants	1 110,00 €	3 729,40 €	-2 619,40 €
Intérêts livret	208,49 €		
Participation caisse chiens		400,00 €	
Vente 2 sangliers et 3 chevreuils	347,41 €		
Vente viande sanglier et chevreuil	961,50 €		
TOTAL GENERAL	8 876,10 €	9 457,63 €	-581,53 €

EXERCICE 2023/2024 : = -581,53 €
RAPPEL EXERCICE PRECEDENT: + 9,49€

Situation financière

	30/06/2023	30/06/2024
Caisse	268,80 €	272,00 €
Dépôt à vue	4 180,32 €	3 387,10 €
Livret	7 148,48 €	7 356,97 €
Total disponibilités	11 597,60 €	11 016,07 €
Variation disponibles 2024/2023	-581,53 €	

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA DE CAZALIS DU 26 JUIN 2024

En conseil d'administration

Prix des cartes inchangé

- Carte membre de droit 15€
- Carte chasseur facultatif à l'année 45€
- Carte temporaire palombière à l'année 20€
- Carte temporaire grand gibier (affût/approche) gratuit
- Carte temporaire petit gibier 5€ la journée
- Tous les chasseurs ont droit à une invitation gratuite
- Pensez à vous munir de ces cartes auprès du Président ou du Trésorier.

En assemblée générale

Comptes financiers saison 2023/2024 approuvés à l'unanimité

Rapport d'activité 2023/2024

11 Battues 1 aux renards 2 aux chevreuils 10 sangliers et nuisibles

8 chevreuils et 37 sangliers et 2 renards prélevés

8 chevreuils prélevés à l'approche en tir d'été

1 renards et 2 blaireaux 27 corbeaux pris en piégeage

Le 09 septembre 112 personnes au banquet de la chasse Le 26 janvier 36

équipes au concours de belote Le 18 mai 2024, l'Acca a organisé une sortie a

Saint-Emilion 48 personnes présentes

Election du conseil d'administration

Pas de nouvelle candidature

Les anciens membres élus à l'unanimité

Prévisions pour la saison 2024/2025

- **Ouverture anticipée de la Caille** (le 1 Septembre 2024 uniquement) au chien d'arrêt
- Lâcher de 40 faisans en 2 fois et 10 perdreaux
- Plan de chasse chevreuil commun avec Brassempouy {calendrier des battues à venir}
- Pour tout autre gibier voir l'arrêté préfectoral
- Chasse au sanglier en commun avec les ACCA de Momuy, Castaignos-Souslens, Nassiet, Brassempouy, Bergouey.

Information

- Tout chasseur ayant un poste fixe, ne pourra pas chasser la palombe ailleurs sur la période du 01 octobre au 20 novembre 2024
- Banquet de la chasse prévu le 07 septembre 2024, Concours de belote prévu fin janvier 2025, journée détente prévue en mai 2025

Président JP-LASSERRE

L'
A
C
C
A

d
e

C
a
z
a
l
i
s



A.C.C.A de CAZALIS

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 26 juin 2024
Présents 16 membres

Reconduction du conseil d'administration a l'unanimité

Ce conseil d'administration c'est réuni le 30 JUIN 2024 et a élu comme suit.

Nom	Prénom	Préciser si Chasseur ou non Chasseur Propriétaire Ou Mandataire	Adresse	Fonction
LASSERRE	Jean Philippe	Chasseur Propriétaire	351 Route des Lacs d'Halco 40700 CAZALIS ☎ 06 38 13 09 20 ✉ ACCACAZALIS40@GMAIL.COM	Président
LACAZEDIEU	Jacques	Chasseur Propriétaire	127 Rue de l'Eglise 40700 CAZALIS	Vice- Président
ROZIS	Francis	Chasseur Propriétaire	432 Route des Lacs d'Halco 40700 CAZALIS	Trésorier
DUSPOUYS	Eliane	Chasseuse Propriétaire	234 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Sécrétaire
DUSPOUYS	Jean	Chasseur Propriétaire	234 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Membre
DUMAS	Fabrice	Non chasseur Propriétaire	833 Route d'Amou 40700 CAZALIS	Membre
DULAU	Pascal	Chasseur Propriétaire	539 Route de la Lande 40700 CAZALIS	Membre
CASTETS	Hugo	Chasseur Propriétaire	306 Route des lacs d'halco 40700 CAZALIS	Membre
CABANNES	Didier	Chasseur Propriétaire	1094 route des lacs d'halco CAZALIS	Membre

M LASSERRE Jean Philippe – Président

Mme DUSPOUYS Eliane – Secrétaire

Concours de Belote

Le 26 janvier 2024, l'ACCA a convié les joueurs de belote pour le traditionnel concours annuel.

36 équipes étaient présentes.

Pour finir, tous les participants ont été récompensés.



Equipe Gagnante

L'
A
C
C
A

d
e

C
a
z
a
l
i
s

Voyage à Saint-Emilion

Le 18 mai 2024, une sortie à Saint-Emilion a été organisée par l'ACCA.

Départ en bus à 8 heures en direction de Saint-Emilion.

Petit arrêt pour un petit déjeuner, avant la visite guidée du village de Saint-Emilion, véritable cité médiévale, au cœur du célèbre vignoble bordelais.



A 14 H, repas à l'Auberge Gasconne dans le village de Saint-Pey-de-Castets.



A 15H30, visite du domaine de la famille Banton à [Vignonet](#) avec découverte du chai, suivie d'une dégustation.



De retour à Cazalis, un apéritif suivi d'un repas à été servi pour terminer cette belle journée. 48 personnes étaient présentes.

Banquet de la chasse du 07 Septembre 2024

Comme de tradition, le banquet s'est déroulé la veille de l'ouverture générale de la chasse.

Thierry Cazenave et sa brigade du Vieux Tachoire, nous ont servis un excellent repas.

L'entrée fraîcheur et les Chipirons à la basquaise ont précédés le civet et le rôti de sanglier. Ils ont ensuite laissé la place au fromage accompagné de salade et le final fut un panaché de douceurs.

Les 110 convives sont repartis satisfaits.

